

ABONNEMENT.

SAUMUR: En an. . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 18 Tros mois . . . . . 10

Poste:

En an. . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 21 Tros mois . . . . . 13

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne . . . 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 30 Avril 1884.

COMITÉ MONARCHISTE.

A la veille des élections municipales, le Comité monarchiste de Maine-et-Loire rappelle aux Electeurs l'importance extrême de ce scrutin d'où doit sortir l'administration de toutes les communes de France, pour quatre ans, d'après la loi nouvelle.

Que partout les Conservateurs s'unissent et engagent résolument la lutte contre les partisans d'un régime qui, après avoir opprimé la liberté des pères de famille, attaqué sans relâche la religion et ses ministres, aboutit à la ruine du pays par ses traités de commerce désastreux pour l'agriculture et l'industrie, — par ses prodigalités budgétaires, — par ses guerres lointaines.

Le Comité monarchiste aidera les candidats conservateurs de tout son pouvoir, avec ses ressources et l'appui des journaux dont il dispose.

Que nul ne s'abstienne, que dans toutes les communes on s'organise, et de récents exemples démontrent que le succès peut couronner les efforts combinés de toutes les bonnes volontés.

AU BOUT DU ROULEAU.

Il paraît que la députation de l'Algérie est en danger d'être changée.

Les électeurs des députés actuels n'en veulent plus.

Pourquoi?

C'est la chose du monde la plus instructive au point de vue électoral dans nos colonies.

On se souvient que la Chambre rejeta, il y quelques mois, une demande de crédit de cinquante millions pour l'Algérie.

C'était pour acheter des terres dont on n'avait pas besoin, puisque le gouvernement en a déjà à revendre qui ne trouvent pas preneurs.

A la vérité, les cinquante millions étaient destinés à faire d'une manière déguisée de la propagande électorale.

On voulait continuer à entretenir par de petits cadeaux l'amitié des électeurs algériens.

La fleur de l'opportunisme, ces électeurs! — « Vous pouvez payer... nos voix sont à vous! »

— « Plus d'argent... plus de suffrages. »

Il eût été opportun, pour les candidats du gouvernement, de pouvoir continuer à répandre sur ce fumier électoral une rosée féconde et propre à y faire pousser des votes complaisants.

C'était l'opinion des députés actuels, et c'est l'opinion du fumier.

Le gouvernement est assez vexé, et les amis ne le sont pas moins.

Il est évident que l'affaire des cinquante millions ne sera pas abandonnée, et qu'on essaiera de la faire avaler aux Chambres sous des déguisements plus ou moins adroits.

Il y a le temps pour cela d'ici les élections de 1885.

La rosée pour le fumier sera-t-elle votée? C'est possible. Mais alors quel écœurement que cette façon d'établir la République!

Ce n'est plus un régime d'opinion. C'est le marché aux veaux!

Cette dépense continue n'a pas peu contribué à mettre le budget national en déficit; et, si le système continue, les électeurs les plus avides finiront par se trouver en si petit nombre devant la masse de ceux qui sont écrasés par les impôts, que la République opportuniste ne trouvera plus que très-peu d'amateurs.

Du train dont on a marché depuis trois ou quatre ans, il y a lieu d'espérer que

l'opportunisme sera bientôt au bout de son rouleau.

Chronique générale.

BONNES RÉOLUTIONS.

M. Jules Ferry, qui cumule actuellement les fonctions de président du conseil avec celles de ministre des affaires étrangères et de ministre de l'intérieur, fait annoncer qu'immédiatement après les élections du 4 mai le gouvernement adressera à ses agents préfectoraux de nouvelles instructions pour les inviter à user de plus de modération envers les catholiques.

Le gouvernement n'entend pas désarmer vis-à-vis des catholiques, mais il est disposé à se départir de ses rigueurs à leur égard et à mettre désormais moins d'entraves à la pratique de leur culte. Ainsi, entre autres instructions, les préfets devraient informer les nouvelles municipalités que dans les communes où il n'existe pas de culte dissident, il n'y a pas lieu d'interdire les processions de la Fête-Dieu là où elles sont instituées.

Nous voulons bien croire aux bonnes dispositions de M. Jules Ferry et nous sommes très-portés à penser que la pratique du pouvoir l'a déjà pleinement éclairé sur les conséquences inévitables des tracasseries administratives, des vexations et des persécutions enfin dirigées contre la religion. Mais il nous sera bien permis d'exprimer ici un regret: c'est que le président du conseil n'ait pas envoyé M. Fallières en vacances et ne se soit pas chargé de la direction du ministère des cultes, au moment où il prenait des résolutions aussi importantes.

Aucun incident qui soit digne d'être signalé n'a troublé les délibérations des Conseils généraux qui viennent de prendre fin. La plupart de ces assemblées se sont exclusivement occupées des affaires locales. Les

tentatives faites par les partisans de la révision pour provoquer des vœux en faveur de la suppression du Sénat ou d'un remaniement intégral de la Constitution de 1875 n'ont réussi que dans un très-petit nombre de départements. La très-grande majorité des Conseils généraux n'est pas sortie des limites de son mandat, et a paru surtout préoccupée de venir en aide à l'agriculture dont nos gouvernements semblent ignorer les souffrances. Des tendances protectionnistes se sont manifestées dans les assemblées départementales de la Somme, du Doubs et de l'Aisne, qui ont demandé la révision du tarif général des douanes, et des vœux en faveur de la péréquation de l'impôt foncier ont été émis par plusieurs Conseils généraux.

Encore un incident qui démontre combien les relations sont tendues entre MM. Ferry et Waldeck-Rousseau:

On se souvient que M. Waldeck-Rousseau supprima il y a quelques semaines le service de la presse étrangère dans ses bureaux.

Or, nous apprenons que M. Ferry, — qui, en sa qualité de président du conseil, s'est installé plusieurs fois place Beauvau depuis l'absence du ministre de l'intérieur — vient, de sa propre autorité, de rétablir ce service.

Que va dire M. Waldeck-Rousseau à son retour?

La Franche-Comté possède un de ces fameux lycées de filles sur lesquels compte M. Ferry pour élever le niveau intellectuel des femmes françaises et les rendre de plus en plus moralement semblables aux hommes. Le bel établissement fondé à Besançon n'a pas coûté moins de 700,000 francs; il a été ouvert l'année dernière et vient de se signaler par deux scandales qui font l'objet de toutes les conversations de la cité où ils se sont passés et des villes voisines. Les administrations municipale, départementale et universitaire se plaignaient, depuis le

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLYS.

XIX. — RÉVEIL (suite).

C'était bien la maisonnette idéale. En avant, le petit lopin de terre clos d'un pal, et déjà labouré, esquissé.

— Un jardin!... mon jardin!... s'écria Mariol, avec ravissement, ah! c'est moi qui vas en faire pousser là-dedans des choux et des roses!... Mais dis-moi, Catherine, est-tu bien certaine que nous soyons ici chez nous?

— Assurément! répondit-elle, et pas seulement en location... Ce sera, c'est déjà notre propriété... On t'expliquera le système... Tu n'as plus qu'à signer l'acte... Une retenue sur ta paye. Cent écus par an... Peut-être est-ce un peu cher...

— Oh! que non, s'écria-t-il, je bûcherai dur, et ne me dérangerai plus jamais!... Plus jamais!... à présent que nous avons un vrai chez nous, Catherine, et que je puisse rendre heureuse comme tu le mérites!

Et l'on s'embrassa. La pauvre femme avait peine à dissimuler sa joie. Elle pleurait, elle riait, elle chantait, tout en ramenant son mari vers l'intérieur de la maison, de leur maison. Elle le fit asseoir à table; elle découvrit la soupière, elle remplit les assiettes.

— Hou! fit-il, quel fumet! quelle soupe!... Les deux bambins, déjà juchés sur leur chaise haute, jetaient de petits cris joyeux, tapageaient avec leur cuillère.

Maman prit place entre eux. En face d'elle, papa.

— Ah! Catherine, ma Catherine! disait-il, je me laisse faire... Je n'ose t'interroger, toucher à rien, de peur que tout ne s'évanouisse!... Mais en admettant la métamorphose, et j'espère qu'elle est complète! ce qui changera, ce qui s'améliorera plus encore que tout le reste, c'est moi, c'est Mariol!... Il me semble que la transformation s'accomplit déjà... Regarde! regarde-moi dans les yeux, Catherine... est-ce que je ne deviens pas un autre homme?

Il disait vrai, ce masque que le découragement et la débauche avaient mis sur son visage, ce masque fatal était tombé. La franche et généreuse figure de l'ancien Mariol, du vrai Mariol, reparaisait. Sur ses lèvres, le bon sourire d'autrefois; dans son regard, la tendresse et la volonté; dans tout son être, la sainte énergie du devoir. Une transfiguration!

Sa jeune femme, tout émue et toute fière, lui tendit les deux mains.

— Ah! s'écria-t-elle, je t'avais perdu, je te retrouve!... Et vous aussi, mes enfants, remerciez le bon Dieu... il vous rend votre père!...

Tous les quatre, dans une même et longue étreinte, ils se réunirent en un seul groupe où, durant quelques secondes, on n'entendit plus que des sanglots et des baisers.

Les marmots, cependant, avaient faim. La mère leur donna la bequée. Puis, se retournant vers son mari, qui s'oubliait à regarder ce tableau:

— Eh bien!... lui dit-elle en souriant, déjeunons donc!

Il ne se le fit pas répéter, et bientôt, la bouche pleine:

— Quant au potage, déclara-t-il, c'est du positif!... On n'en mange pas de meilleur... même en rêve!

Catherine alla pour lui verser du vin.

— Non! refusa-t-il nettement, non, je n'en ai déjà que trop bu... j'en ai bu pour dix ans!... Dans dix ans nous verrons! Le vin pour toi, chère femme... Pour moi, de l'eau! plus rien que de l'eau... Ah! c'est résolu... je me mets en pénitence!

Elle protestait. Il lui saisit la main, il y colla ses lèvres:

— Pauvre petite maman, j'avais été assez lâche

pour vous abandonner à la misère, toi et mes enfants!... Ça ne recommencera pas, jour de Dieu! J'entends qu'il y ait toujours du pain sur la planche, et rien que par l'effort de ces deux bras-là... Tu n'iras plus travailler en fabrique!... Ah!... mais non, je ne veux plus!... Ta place est ici, chez nous... Une ménagère toujours hors du logis, ce n'est plus une mère, ce n'est plus une femme... Moi aussi, je t'ai retrouvée, je te garde! Nous te gardons... pas vrai, les mioches?...

Ils riaient, ils gesticulaient, réjouis et contents comme s'ils eussent compris leur père.

A gauche, à droite, il échangeait avec eux toutes sortes de caresses.

— Et l'on ne se priverait pas un peu pour ces petits amours-là! poursuivit-il sous leurs baisers. Qu'est-ce que je disais donc, Catherine?... Ah! j'y suis... D'abord et d'une, je vais travailler double. Deuxièmement, faire des économies... Je ne vous priverai pas du nécessaire... Non... Mais, quant à mon superflu personnel, rasibus coco!... Je le supprime, à commencer par la pipe...

Catherine eut un grand geste d'incrédulité. L'énormité même du sacrifice dépassait toutes ses prétentions.

— Tu ne me crois pas? fit Mariol. Je comprends... N'est-ce pas toi qui as eu la prévenance de remettre dans cette poche neuve l'écria que voilà... l'inséparable!

jour de son arrivée à Besançon, de la directrice chargée de cette maison, personne absolument impropre à ce poste de confiance.

Le ministre de l'instruction publique a fini par être contraint de céder devant la gravité des faits qui lui ont été signalés, et la directrice vient d'être envoyée au lycée de Sèvres; elle a laissé la ville pleine du bruit des dettes contractées par elle et s'élevant à 7 ou 8,000 fr. Quant à la sous-directrice de ce lycée, elle a dû se réfugier en Suisse pour y donner le jour à un enfant, à la naissance duquel aurait contribué un professeur du lycée de filles. Ces incidents ont peu surpris l'opinion publique, qui s'attend à tout de la part de ce genre d'institution. Il faut ajouter que la directrice qui a dû quitter le lycée de Besançon est puissamment protégée à Paris par le député qui lui avait primitivement obtenu le poste de Besançon.

Une vive discussion s'est produite à ce sujet au conseil général, à l'occasion d'une demande de bourses, et le préfet du Doubs a été forcé de reconnaître l'exactitude des faits que nous venons de rapporter.

On affirme que M. Patenôtre, qui s'est embarqué dimanche à Marseille, a pour mission au Tonkin de restreindre le plus possible le cercle de nos opérations militaires et de porter nos efforts du côté de l'Annam, en nous éloignant le plus possible de la frontière chinoise.

M. Ferry espère pouvoir ainsi obtenir un traité de la Chine. On a pu remarquer qu'il n'est plus question, dans les organes officiels, ni d'une indemnité à réclamer du Céleste-Empire ni des gages à prendre dans les ports chinois ou dans les îles avoisinantes. Si les bruits qui courent sont exacts, notre occupation au Tonkin se limiterait à quelques points seulement, et nous nous trouverions, après avoir dépensé plus de 60 millions, au point où nous en étions avant l'ouverture des hostilités. La résistance de la Chine semble donc avoir eu raison des projets aventureux de M. Ferry.

(France nouvelle.)

On annonce que Basy, le sinistre cabaretier de la grève d'Anzin, est attendu à Paris la semaine prochaine. Il doit se faire entendre dans une réunion ouvrière.

On télégraphie de Madrid que les insurgés signalés près de Valcarlos sont une trentaine de républicains internés à Angoulême, qui se sont enfilés sous le commandement de Mangkado. Les troupes poursuivent les insurgés.

La Gazette de Cologne considère comme douteuse la réunion de la conférence et ne croit pas que la France y adhère sans exiger des concessions sérieuses. Elle croit en outre que les autres puissances approuveront la France, car aucune n'admet la façon

dont l'Angleterre remplit sa mission en Egypte.

L'affaire de Noëlie Pesquidoux contre le sieur Beyne, ex-procureur de la République de Mont-de-Marsan, sera appelée à l'audience de la justice de paix. La solution sera très-probablement favorable à la demanderesse. Si nous en croyons certains renseignements, avant de recourir à l'odieuse comédie des poursuites, le sieur Beyne aurait jadis fait proposer, par un avocat, une transaction à Noëlie Pesquidoux. Il lui offrait, en retour de son désistement, une somme de 2,000 francs. Cette proposition fut repoussée.

## ÉTRANGER

On télégraphie du Caire au Standard :

« Nous sommes toujours sans nouvelles de Kharloum.

» Le pays peut être considéré comme perdu jusqu'à Wady-Halfa.

» J'ai reçu une dépêche d'Assouan annonçant que deux Arabes, arrivés ce matin de Souakim, ont déclaré qu'Osman-Digma a l'intention de marcher immédiatement sur Assouan.

» On a reçu en même temps, dans cette ville, des lettres du Maadhi menaçant tous les Européens et les chrétiens d'extermination.

» Baker-Pacha a quitté le Caire, ce matin, en vertu d'un congé de trois mois.

Le Daily News reçoit la dépêche suivante du Caire, 28 avril :

« Les officiers égyptiens de la garnison d'Assouan ont reçu des lettres du lieutenant du Maadhi leur notifiant qu'ils seront massacrés, s'ils n'ont pas quitté la ville dans un délai de dix jours.

» L'agent britannique à Berber télégraphie que les rebelles sont entrés dans les faubourgs de la ville. Beaucoup d'entre eux fraternisent avec les Égyptiens.

» A l'exception d'un ou deux, les résidents européens ont pris la fuite.

ALLEMAGNE. — La dynamite au Niederwald.

Dans la discussion du projet portant prorogation de la loi contre les socialistes devant la commission du Reichstag, un incident qui émeut fort l'opinion s'est produit. M. J. Richter (qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme M. Eugène Richter, le chef des progressistes) a demandé l'urgence pour la loi sur les matières explosibles. Il a demandé ensuite pourquoi le gouvernement n'avait pas encore communiqué au Reichstag les aveux faits par deux anarchistes arrêtés à la suite des incidents de Francfort et d'Elberfeld. Ces deux anarchistes auraient, d'après M. Richter, déclaré que pendant la fête d'inauguration du monument national allemand, au Niederwald, ils étaient parvenus à introduire huit kilos de dynamite

dans un des tuyaux de drainage du monument, et que l'humidité du sol a seule empêché l'explosion. Cette dynamite a été retirée deux jours plus tard par la police et a fait explosion, sans causer de dégâts, dans une tente dressée sur la pelouse.

— Le correspondant du Morning-Post à Berlin prétend savoir de bonne source que le prince de Bismark est décidé désormais à s'opposer ouvertement à la suprématie de l'Angleterre comme puissance maritime et commerciale. L'Allemagne prendra probablement la direction de l'opposition que les puissances intéressées dans la question du Congo feront probablement au traité anglo-portugais.

— Des renseignements assez curieux viennent d'être publiés en Allemagne sur la proportion de l'élément noble et de l'élément bourgeois dans le corps d'officiers de l'armée allemande. Cette proportion était dans l'armée prussienne, en 1816, de 30 officiers nobles sur 100; en 1817, de 59 sur 100. En 1853, sur 100 officiers, 67 étaient nobles et 33 bourgeois.

De 1853 à 1863, le corps d'officiers, par suite de la réorganisation de l'armée, s'augmenta et fut porté de 5,800 à 7,600; mais la proportion de l'élément bourgeois ne s'éleva que de 33 à 40. De 1863 à 1873, il continua d'augmenter et atteignit à la fin de cette année le chiffre de 51, de façon à balancer l'élément noble. Depuis 1873, il semble que ce mouvement d'accroissement se soit ralenti.

On télégraphie de Rome au Gaulois :

« Les négociations entre le Vatican et le gouvernement prussien sont complètement suspendues.

» Léon XIII a refusé l'offre du cardinal Lodochowski, de renoncer à son siège archiepiscopal de Posen et Gnesen.

» On croit que cette décision du Souverain Pontife a été motivée par le refus de la Prusse d'accorder à l'Eglise une concession en échange de celle proposée par le cardinal. D'autre part, il est certain que l'encyclique du Saint-Père contre les franc-maçons, en froissant les sentiments personnels de l'empereur Guillaume et du prince impérial d'Allemagne, a considérablement contribué à envenimer le conflit politico-religieux.

## TRIBUNAUX

LE VIN DANS LES HÔPITAUX. — M. Quentin, directeur de l'Assistance publique, signalait il y a quelques jours, dans une circulaire qui fit grand bruit, la consommation tout-à-fait extraordinaire de vin et autres liquides qui se faisait dans les hôpitaux de Paris depuis la laïcisation.

Où pouvait bien se passer tout cela? On s'en doutait bien un peu dans le public; un petit procès plaqué samedi devant la 41<sup>e</sup> chambre va nous édifier complètement.

Marcelin Nermel est infirmier laïque atta-

ché à l'hôpital Lariboisière. Il passait dans une salle pour y ramasser des bouteilles vides, quand il voulut prendre une bouteille encore à moitié pleine de vin de Banyule appartenant au malade Herviet. Celui-ci reçut aussitôt un formidable coup de poing à la figure. Quelques minutes après, l'infirmier revenait armé d'un goupillon et en violent qu'il cassa le goupillon; d'autres malades intervinrent qui purent maintenir le torcené, tandis que le malheureux Herviet s'enfuyait.

Voilà donc le personnel qui a remplacé les admirables sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Ce personnel ne se contente plus de boire le vin des malades, il les assomme.

Le tribunal a condamné Nermel à deux mois de prison seulement.

## UN CURIEUX PROCÈS.

On va plaider à Paris un bien curieux procès :

Le docteur Vincent L... qui n'exerçait plus depuis 1870, s'était retiré à Saint-Mandé. Il y mourut le 2 mars 1883, âgé de soixante-huit ans. C'est lui qui a inventé parait-il, les bagues dites électriques, contre la migraine et les rhumatismes.

Le docteur L... vivait seul, dans ces dernières années, et ne sortait de sa chambre qu'une ou deux fois par mois. Il était devenu hypocondriaque. Voici un échantillon des aphorismes qu'on a trouvés après sa mort dans ses papiers, car il lisait et écrivait beaucoup :

« La vie est une lutte continuelle, pour le riche contre ses passions, pour le pauvre contre ses besoins.

» Soit que vous mangiez, soit que vous marchiez, soit que vous dormiez, n'oubliez pas que vous semez des haines et froissez des cœurs.

» Ne parlez jamais d'après votre pensée et rarement de vos affaires personnelles. Agissez comme ce voyageur qui, voulant aller à Bordeaux sans qu'on le sût, prit la route de Lyon.

» Voulez-vous arriver dans le monde? Sachez marcher sur les autres.

» Avez-vous de l'indépendance dans le caractère? Prenez-la et jetez-la dans la rivière, à l'exemple du pilote qui jette à la mer, en temps d'orage, la charge de son vaisseau.

» La médiocrité et la rouerie réussissent ordinairement: la médiocrité ne porte pas ombrage, la rouerie dissimule et trompe.

» Le plus beau jour de ma vie sera celui de ma mort.

Plus curieux encore est son testament :

« Le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

» Ceci est mon testament.

» Au moment où je le rédige, je crois pouvoir affirmer que je suis sain de corps, mais je n'oserais jurer que je suis sain d'esprit. Je laisse à d'autres cette ridicule prétention.

Un vieil étui de bois rougeâtre venait d'être exhibé dans sa main. Il l'ouvrit; il en tira, pardonnez-moi ce mot réaliste, un magnifique brûle-gueule.

— Voilà le bijou! voilà le joujou!... Des joujoux, c'est bon pour les enfants, non pas pour les hommes!... Du superflu, le tabac! Fumer n'a rien d'essentiel... Il y en a même qui soutiennent que c'est préjudiciable à la santé... Un faux besoin! une idée qu'on se fait!... Du luxe, quoi!... Une mauvaise habitude, et je m'en affranchis!... Je ne fumerai plus, parole d'honneur!... Adieu! adieu pour jamais, ma pauvre vieille bouffarde!... Je te condamne à mort... Et l'écrin aussi, comme recéleur! A tous les diables!

Il brisa tour à tour l'étui, la pipe, et jeta leurs débris par la fenêtre.

— Ami, disait Catherine, on ne t'en demande pas tant, mon ami?

— C'est moi-même qui l'exige, répliqua-t-il, et pour cause!... Je ne suis pas un sot... je me souviens; je devine... Il y a de par le monde un brave jeune homme, le nouveau directeur, qui nous avait déjà rendu service, quand le logeur voulait nous mettre sur le pavé, quand la petite fut malade!... Ses conseils, sa morale, tout ça me revient en mémoire... Hier soir, le contre-maître m'arrachait de chez le marchand de vin... Le long du canal, il m'a fait jaser... Ce devait être pour le compte de

M. Armand... Gageons que c'est lui l'enchanteur?...

Catherine souriait; elle baissa les yeux et se tut!...

— Qui ne dit mot consent!... conclut Mariol. Ah!... brave cœur!... jamais je ne m'acquitterai du bonheur qu'il nous donne, mais je veux au moins lui rendre un jour son argent...

La porte s'ouvrit tout à coup, poussée du dehors par Rosette qui, suivie de Balthazar et d'Armand, parut avec eux sur le seuil.

— Bravo! dit celui-ci, brave Mariol!... c'est d'un honnête homme de vouloir payer ses dettes... Mais tu ne me dois rien... Nous n'y sommes pour rien... Nous n'avons agi qu'au nom de la fée...

— La fée?...

— Eh!... oui, fit Balthazar, celle que tu évoquais hier soir...

Armand ajouta :

— Celle qui vient d'exaucer ton vœu... Regarde!...

Il désignait, dans une calèche découverte qui s'arrêtait devant la barrière du petit enclos, Noémie encore assise auprès de son père.

Aidé, escortée par de Brassac, elle descendit, elle traversa le jardin, elle entra dans la maisonnette.

Déjà Rosette s'empresait de lui offrir une chaise. Catherine s'agenouilla devant elle et, trop reconnaissante pour s'exprimer autrement que par

l'éloquence des faits eux-mêmes, elle lui montra ses enfants, son mari, l'intérieur souriant qui les entourait, la joie, la félicité qui faisait battre tous les cœurs, qui resplendissait dans tous les yeux.

— Ah!... parvint-elle à s'écrier enfin, ah!... voilà votre ouvrage.

Mariol, cependant, ne pouvait en revenir encore.

— Une fée!... balbutia-t-il, mais il y en a donc toujours, des fées?

— Il y a, lui répondit Armand, des anges de charité, dont on ne peut reconnaître les dons qu'en s'en montrant dignes... N'oublie plus tes engagements... Cette maison, il faudra la payer par ton travail... Voici l'acte qui, dès à présent, t'en reconnaît propriétaire... C'est mon cadeau...

— Voici le nôtre! ajouta Balthazar en exhibant une tirelire qu'il alla poser sur la cheminée.

Il est des tableaux, des fins d'actes sur lesquels, dans le roman comme au théâtre, il faut baisser le rideau.

Un instant plus tard, tandis que, remerciant encore du geste leur gracieuse bienfaitrice, Catherine et son mari s'embrassaient, tandis que Rosette et le sien faisaient danser les bébés tout en disant du regard : « Ce sera bientôt notre tour! » Noémie, émue, s'éloignait.

A plusieurs reprises, elle retourna la tête pour pouvoir sourire encore à ceux qu'elle avait sauvés. Elle rejoignit enfin son père. Avant de remonter auprès

de lui dans la calèche, son dernier regard fut pour Armand. Ne lui devait-elle pas cet adieu, qui s'échappa de ses lèvres :

— Merci!... Oh!... c'est bon de faire le bien!... Oui, vous aviez raison, c'est un devoir, quand on est riche, et qui porte en lui-même sa récompense... J'avais tort de me croire inutile et de vouloir mourir... A présent, je veux vivre... Merci!

Ce dernier mot, Van Leys, en serrant la main de son jeune représentant, le lui répéta. De loin, il avait tout vu, tout compris. C'était peut-être le plus heureux.

Les deux jeunes gens restèrent seuls.

— Eh!... fit de Brassac avec une pointe de jalousie, te voilà presque de la famille!... Pour l'égaliser, que faire?

— Comme moi! répondit Armand.

— On tâchera!... conclut Raoul.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

La 3<sup>e</sup> série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, par V.-A. MALTE-BRUN, vient de paraître chez l'éditeur Jules Rouff.

Elle continue l'étude sur la Prusse Rhénane. L'auteur y passe en revue les cercles et les villes du district de Düsseldorf dont il donne exactement les diverses statistiques. Quatre gravures représentant la ville d'Elberfeld, le monument de Cornélius à Crefeld, la ville de Barmen et la ville de Clèves, ornent le texte qui complète une carte du bassin houiller de la Ruhr.

Je possède un capital de 70,000 francs. Combien de larmes, de mensonges, de trahisons aurais-je pu acheter avec pareille somme ?

Ces 70,000 francs, j'avais d'abord pensé à les léguer à l'Assistance publique.

Mais je me suis dit : A quoi bon ?

Les vrais bienfaiteurs de l'humanité, ce sont la guerre et le choléra.

Et puis j'ai une dette de reconnaissance à acquitter envers ma chère épouse, Célestine-Mélanie, qui habite je ne sais où.

Elle m'a fait le plus grand plaisir que je pouvais attendre d'elle : celui de me planter un beau matin, et de ne plus jamais donner signe de vie.

En souvenir de cette bonne action, je l'institue ma légataire universelle.

Toutefois, je mets à ce legs une condition expresse : c'est qu'elle se remariera aussitôt le délai légal écoulé.

De cette façon, je suis sûr qu'un homme, au moins, regrettera ma mort.

Signé : Docteur Vincent L...

N. B. — Qui n'a pas à se reprocher d'avoir jamais sauvé la vie d'un de ses malades.

Les héritiers directs du docteur attaquent, naturellement, ce testament.

L'affaire viendra prochainement à la deuxième chambre.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 avril.

La hausse de nos rentes se maintient, quelques-uns attribuent cette fermeté à la conversion des fonds anglais, nous croyons qu'on se fait un peu d'illusion de ce côté — on avait un peu trop vendu — on rachète pour éviter d'être trop serré au moment de la liquidation.

On a inscrit 77.72 sur le 3 0/0 ; — 78.77 sur l'amortissable ; — 108.37 sur le 4 1/2 0/0.

Le marché des actions de nos principales sociétés de crédit est ferme, mais l'activité fait totalement défaut.

La Banque de France est faible même au comptant où elle recule de 4,975 à 4,960.

On tient à 531 la Banque d'Escompte.

La Banque de Paris oscille autour du cours de 875.

L'action du Crédit Foncier est demandée à 1,317, c'est une des valeurs les mieux tenues. La Compagnie foncière de France cote 440 et 430. Le rapport présenté à la dernière assemblée constate que les prêts hypothécaires réalisés depuis la fondation se sont élevés à 59,105,235 fr., et qu'il a été remboursé sur ces prêts 6,116,693 fr. par suite de remboursements anticipés ou autres.

La tenance est très-bonne sur le Crédit Industriel et Commercial, on atteint 690. Les Dépôts et Comptes Courants restent à 650. C'est avec grande difficulté que la Générale se tient à 480.

La Compagnie Franco-Algérienne est en baisse nouvelle à 298. La situation de cette société que certains intéressés se plaisent à représenter comme excellente est très-mauvaise. La perte actuelle est considérable, la société n'a plus d'argent, le domaine est grevé d'une hypothèque exclusive et le public a perdu confiance.

Le Sud est très-demandé à 2,080.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Générale Transatlantique a eu lieu hier ; les comptes de l'exercice 1883 ont été approuvés et le dividende fixé à 35 fr. L'emprunt de 12 millions contracté avec le Crédit Foncier a été approuvé, cet emprunt se confondra avec l'emprunt de 30 millions voté en juin dernier.

Les Chemins restent assez calmes, les demandes étant très-restreintes. Le Nord est à 1,710. L'assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie a eu lieu hier, le dividende a été fixé à 73 fr. Le Lyon s'inscrit à 1,262. On traite à 1,178 le Midi.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### ELECTIONS MUNICIPALES.

Demain, nous publierons la liste des candidats proposés aux suffrages des électeurs. Les honorables citoyens qui ont bien voulu accepter la candidature, dans les circonstances actuelles, sont connus par leurs sentiments libéraux qui ne datent pas d'hier. La sympathie dont ils jouissent dans toutes les classes de la société est une garantie du succès de leur élection.

Nous apprenons avec plaisir que M. Henry d'Espinau, fils de M. d'Espinau, ancien conseiller à la Cour d'Angers, vient de passer avec succès ses examens à Caen, et d'être reçu bachelier ès-sciences.

#### LA RÉPUBLIQUE DES PAYSANS.

Il n'y a pas longtemps, je me trouvais dans mon pays, à la campagne, où j'ai vécu les plus beaux jours de ma jeunesse ; on ex-

aminait les emblavures, et les cultivateurs disaient : Hé bien ! Jules Ferry vient encore de nous tirer une fameuse carotte ; il n'en pousse pas souvent de cette taille dans nos champs avec tout le fumier qu'on y emploie. « La République sera la République des paysans ! » Ce gaillard-là est doué d'un solide aplomb pour parler de la sorte et agir comme il fait à notre égard. Un gouvernement qui prend les intérêts des fermiers et des travailleurs songe d'abord à eux. Cependant nous sommes en République depuis quatorze ans et tout va de plus en plus mal. On laisse entrer de toutes parts, en France, des blés, des graines, des bestiaux étrangers en quantité considérable ; c'est à peine si nous pouvons vendre le froment et nos autres récoltes le prix qu'ils nous coûtent à ramasser. Puis ce sont toujours de nouveaux impôts qui nous arrivent en compensation. En vérité, on ne se contente plus de nous arracher nos bénéfices, on nous ruine.

Que voulez-vous, leur ai-je répondu, il faut bien que les dépenses de la République se paient. Si les paysans ne payaient pas fort cher la République, ça ne serait pas la République des paysans. C'est sans doute ce que M. Jules Ferry avait l'intention de vous apprendre.

Cette instruction gratuite, il faut bien la payer. On parle déjà de 400 millions de dépenses depuis que la loi est votée. Dans beaucoup de communes les préfets, les inspecteurs, les conseillers municipaux républicains remplacent les instituteurs congréganistes par des laïques, qui sont rétribués bien plus cher. Dans d'autres où l'on n'ose chasser les Frères et les Sœurs, on bâtit de nouvelles écoles pour le plaisir de la concurrence ; on achète pour les écoliers des fusils, des clairons, des tambours, etc., etc., sous prétexte d'épouvanter les Prussiens ; autant de frais considérables à la charge des contribuables.

Et la guerre de Tunisie où l'on a gaspillé plus de 100 millions, il faut bien la payer.

Et la guerre du Tonkin et de Madagascar où l'on en mangera peut-être 200, il faut bien la payer.

Et les fonctionnaires républicains qui émargent 864 millions au budget, 400 millions de plus que sous l'Empire, il faut bien les payer. Jamais ils ne font de mauvaise année, eux.

Comment s'étonner ensuite de l'augmentation dans les impôts. Ils se sont accrus de 800 millions sous la République, ils grossiront encore.

A la rentrée des Chambres, les ministres réclameront de nouveaux crédits pour le Tonkin et Madagascar, et le Trésor est vide. Il faudra donc emprunter de nouveau.

Les cultivateurs ont tiré cette conclusion :

M. Jules Ferry a besoin d'un coup de mains pour les élections ; c'est pour ce motif qu'il s'adresse à nous, mais nous sommes las de ses beaux discours.

Ça n'engraisse point la terre ; ça ne diminue point les impôts ; ça ne fait point écouler nos marchandises ; ça ne nous enrichit point du tout.

Nous voyons parfaitement que la République sera toujours la République des républicains, des mangeurs d'argent et la ruine des paysans.

Ils ont grandement raison.  
François DELAHAYE.  
(Journal de Maine-et-Loire.)

#### LE FESTIN DU BOYAU-GRAS A DOUÉ.

On écrit de Doué au Journal de Maine-et-Loire le lamentable mécompte survenu aux amateurs d'andouilles et de boudins :

Doué devait avoir son Boyau-Gras du Vendredi-Saint annoncé à grand renfort de journaux et d'affiches.

#### BOYAU-GRAS

##### DU VENDREDI-SAINT

On souscrit et s'inscrit à l'avance chez X.

La campagne en faveur du Boyau-Gras s'était faite avec tout l'acharnement que les républicains mettent d'ordinaire à faire passer leurs candidats. Malgré ce zèle admirable, le Boyau-Gras ne passa pas et les amateurs de boudins en furent quittes pour une veste de taille remarquable sous laquelle ils s'estimèrent heureux de se cacher le museau et les oreilles.

Deux tondues et un pelé souscrivirent pour le Boyau. Et il ne se trouva pas un seul hôtel, restaurant ou auberge, pas même un cuisinier pour préparer la sauce.

De sorte que le Boyau-Gras resta suspendu à l'étal du boucher et les amateurs n'osèrent sortir de chez eux pour aller le décrocher.

Aussi toute la population de Doué plaint ce pauvre Boyau si lâchement abandonné de ses amis au moment suprême.

Pauvre Boyau ! Pauvre Boyau !

LE VAUDELNAY-RILLE. — Dans la matinée du 25 avril, M. François Reveillé, cultivateur à Saint-Macaire-du-Bois, passait en voiture aux fours à chaux de Fierbois. Tout-à-coup, son cheval s'emporta. Le conducteur voulut retenir l'animal, mais il ne put réussir. Il tomba sur la route et fut tué. La voiture alla rouler dans un ravin de cinq ou six mètres.

#### POITIERS.

Lundi matin, les compagnies du 2<sup>e</sup> pontonniers, actuellement à Poitiers pour les écoles à feu, sont revenues du Polygone des Renardières précédées de la musique de l'École d'artillerie.

Deux prolonges pavoisées et ornées de verdure portaient les vainqueurs de ce tir d'honneur qui appartenaient aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> compagnies.

Honneur à ces habiles pointeurs.

#### TOURS.

La représentation de *Marie-Stuart* au théâtre de Tours n'a pu avoir lieu avant-hier soir, le représentant des auteurs s'y étant opposé parce que le directeur de la troupe avait négligé de se munir de l'autorisation de la Société des auteurs dramatiques. M. Scoumanne, qui représente à Tours cette Société, s'était rendu au théâtre avec un huissier pour faire saisir la recette.

#### LE DOYEN DES MAIRES DE TOURAINE.

Le Journal d'Indre-et-Loire a reçu de Bri-zay, près de l'Île-Bouchard, la lettre suivante :

« Né le X nivôse an VII de la République ; membre du Conseil municipal aux élections de 1823 ; nommé adjoint au maire en 1826 ; élu maire en 1828, successeur de M. le général comte de Sparre, pair de France, — M. Charles-Etienne Grosset a rempli les charges de maire dans la commune pendant 52 ans.

« Aux élections dernières, vu son grand âge, il a décliné l'honneur de présider le Conseil à M. Joubert, actuellement maire et son adjoint pendant 20 ans.

« Cette année, le Conseil municipal, dans sa dernière réunion, s'est vu obligé de le rayer pour les prochaines élections, à son grand regret, M. Grosset se démettant volontairement.

« Le Grand-Père de cette commune a donc été pendant 61 ans membre du Conseil municipal et pendant 52 ans son maire.

« Aimé de tous, sa vieillesse, quoique heureuse, est la cause seule de sa démission.

« M. Grosset a servi comme maire et sans interruption les gouvernements de Charles X, Louis-Philippe, la République de 1848, Napoléon III et la République de 1870. »

#### LOCHES.

Le triste incident qui a terminé la réunion politique de Loches a été fort dramatique.

Un certain Bossuet, qui n'a rien de commun avec le grand évêque de Meaux, ancien avoué radical, du genre énergumène, furieux d'avoir été évincé de la liste de M. Grenouilleau, ainsi que M. Roux, reprochait au maire de Loches d'avoir deux listes pour les élections. M. Grenouilleau ayant nié : « Vous êtes un menteur ! » riposta le petit Bossuet. Puis il débattait violemment contre la religion. « Il faut chasser curés et religieuses, etc., et faire des rentes au petit Bossuet, etc., etc. »

C'est alors que M. Roux se lève pour appuyer son éloquent ami. Il ouvre la bouche, ne peut parler et tombe tout-à-coup foudroyé.

Le public s'écrie tout haut : « C'est un châtimement de Dieu ! »

Cette mort tragique a produit sur la population la plus profonde impression.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

#### LE MANS.

L'Union de la Sarthe nous édifie en ces termes sur le compte de M. Cornilleau, conseiller général du canton de la Chartre, qui est bien l'un des maires les plus despotes qu'on puisse voir. « Vaincu au premier tour de scrutin, difficilement élu au second tour, le 13 janvier 1884, fallait bien qu'il fit passer sa colère sur quelqu'un. Ce fut le pauvre instituteur, bien innocent d'ailleurs, car il était républicain, qui en pâtit. M. Cornilleau l'accusa, à la préfecture, d'avoir confectionné des listes où son nom ne figurait pas. Il fut envoyé, par disgrâce, dans une commune de 500 âmes.

Sa femme en perdit la raison. Le débitant de tabac de la commune tenait le bureau, avec celui de la régie, depuis trente-huit ans. Il n'avait jamais mérité l'ombre d'un reproche : mais il vendait, paraît-il, du tabac clérical. M. Cornilleau le fit révoquer par son ami de Larade, alors sous-préfet de Saint-Calais, depuis condamné comme escroc. Le lendemain de la révocation du bu-raliste, M. Cornilleau, pour jouir de son triomphe, venait visiter la commune et les écoles de Lhomme, en compagnie du sous-préfet de Saint-Calais, M. de Larade, et d'un conseiller de préfecture nommé Ross. Les deux fonctionnaires de l'Etat se rendirent, l'épée au flanc, à l'école de filles ; les pauvres enfants furent effrayés de cette invasion armée.

Elles avaient bien raison de craindre, car, en décembre 1882, la religieuse, directrice de l'école était suspendue pour un mois et la classe fermée pendant ce temps. Et pour quel crime, demandera-t-on ? On aurait fouillé les élèves au sortir de l'école et trouvé un catéchisme dans le panier d'une fillette de onze ans. Un instituteur disgracié, un débitant révoqué, une institutrice suspendue et une école fermée. Voilà le triste bilan des vengeances de M. Cornilleau.

#### LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE.

Le Journal d'agriculture résume en ces termes la situation des producteurs français, devant la concurrence étrangère :

« Il faut donc nous résoudre à manger le sucre allemand, les moutons allemands, les farines américaines et les blés russes ; il faut nous laisser empoisonner par les alcools allemands et les vins secs espagnols, et attendre, au risque de nous voir ruiner, l'expiration des traités de commerce actuels.

« Alors, aux députés que nous enverrons à la Chambre, nous ferons passer de sévères examens sur la manière de comprendre la liberté commerciale. Nous exigerons d'eux qu'ils ne ratifient aucun traité de commerce non basé sur la réciprocité. Ils devront imposer l'égalité dans la liberté, ou des représailles de tarifs impitoyables. »

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORGY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 6 francs.

RIEN DE BRUTAL COMME UN FAIT ! — Le sieur Leroy, de Wazemmes-Lille, était malade depuis 3 années, dont 18 mois passés à l'hôpital de Lille. Quelques bouteilles de la Tisane Américaine des Shakers et les Pilules le guérissent. Voilà qui vaut mieux que toutes les thèses de la Faculté. M. Couvreur, pharmacien à Roubaix, cite le cas d'un cultivateur de Leers (commune des environs de Roubaix), malade pendant des années d'indigestion et sur lequel tout traitement médical avait échoué. Quelques bouteilles de Tisane l'ont guéri. Pour les personnes que cela peut intéresser, la brochure explicative de cette médication se donne gratuitement dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt principal, FANYAU, pharmacien à Lille.

#### MALADIES DE LA PEAU

dartres, eczéma, boutons rongeurs, démangeaisons, maladies localisées, tumeurs, maux d'oreilles, de nez, etc., sont RADICALEMENT GUÉRIS par le VÉRITABLE SIROP de BOCHET TONÉ et le BAUME ANTI-DARTREUX de BERTRAND AINÉ. 40 ANS DE SUCCÈS. Notice gratis. Flacons de Sirop 2.50, 5 fr. ; BAUME 2 fr., franco en ajoutant 0.75 c. en sus. S'adresser pharmacie BERTRAND AINÉ, HANTZER succ., pl. Bellecour, 21, Lyon. — Dépôt à Saumur : pharmacie LAUMONDAIS, place de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

**EXTRAIT**

De jugement de séparation de biens.

D'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 24 avril 1884,

Il appert que :

M<sup>me</sup> Jeanne-Joséphine Chicotteau, épouse du sieur Jean Rottier, cultivateur, avec lequel elle demeure ville de Doué-la-Fontaine, rue de Saint-François.

A été déclarée séparée quant aux biens d'avec ledit sieur son mari.

Pour extrait dressé par moi, avoué soussigné et de la dame Rottier.

Saumur, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quatre.

V. LE RAY.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**MAISON**

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M<sup>me</sup> Ollivier DE LALEU, ou à M<sup>e</sup> DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Une **Petite CAMPAGNE**, située à Bournaon, canton des Justices, contenant vingt-cinq ares et comprenant deux pavillons.

S'adresser à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur. (307)

**A CÉDER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE**

Situé à Saumur, au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 4 mai 1884, à midi, le MARDI 6 mai et JOURS SUIVANTS, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin, au bourg de la Menitré, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants, objets mobiliers et marchandises, dépendant de la succession de M. François RAMAILLÉ, marchand de vins, décédé le 29 mars.

**ON VENDRA**

**Le Dimanche 4 mai :**

Lits garnis, armoires, buffets, tables, chaises, pendules, linge de toutes sortes, vaisselle, batterie de cuisine et autres ustensiles de ménage, blé, orge, sacs, bascule et autres menus objets ;

**Et le mardi 6 mai et jours suivants :**

Environ 140 hectolitres de vin blanc et rouge et 20 hectolitres d'eau-de-vie ;

Rhum, cassis, kirsch, byrrh et vermouth en cercles ;

350 litres de liqueurs diverses, 200 litres de vin et malaga, frontignan et madère, bières et sirops ;

Foudres et une quantité considérable de fûts vides de toute contenance ;

Bouteilles vides et 150 siphons d'eau de seltz ;

Cassiers, chantiers, paniers, planches à bouteilles, poulains, bouchons et bois de chauffage ;

Trois chevaux, trois charrettes, un charriot, un camion, une carriole, harnais et une petite quantité de fourrages, charmes et fumiers ;

Et une grande quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, **UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Chouetterie, n° 5.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, ou à M. GROSOURDY, à Fontevault.

**AVIS**

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

**AUX ÉLÉGANTS**

**CHEMISERIE MODÈLE**

**M. MONTEL**

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des RÉPARATIONS.

**CIDRES**

M. René ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perte de qualité.

Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un **garçon de magasin** muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

La MAISON COUTARD demande un **employé comptable**. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (335)

A L'ABELLE

**Modes et Mercerie**

**J. PÉRARE**

Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un **apprenti** pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

ON DEMANDE un **ménage**, sans enfant, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations.

S'adresser, 6, rue du Temple.

**LE PULCIDE**

DESTRUCTEUR INFALIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'UR, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

**BOURSE**

Opérations au comptant et à terme.

Echelons de primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couvertures, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes affranchies. Pour opération et explications, s'adresser à M. LA NESTOUR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

ÉTABLISSEMENT THERMAL

**VICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT SAISON DES BAINS (Allier)

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.

Tous les jours, de 16 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct au chemin de fer. Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Adresse : Administration de la Compagnie des Chemins de Fer P.-O. et N.-E. PARIS, 22, Boulevard Montmartre

Saumur, imprimerie P. GODET.

**PIANOS ET INSTRUMENTS**

**L. FISCHER ET FILS**

FACTEURS DE PIANOS ET LUTHIERS

49, Rue d'Orléans, SAUMUR.

Vente, Échanges, Accords, Location et Réparations de tous Instruments. — Musique.

ABONNEMENTS POUR L'ACCORD ET L'ENTRETIEN DES PIANOS :

4 Accords par an..... 9 fr.

6 Accords par an..... 12 »

Abonnements à la lecture musicale.

**L'ATLAS NATIONAL**

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie commerciale de Paris, lauréat des Sociétés savantes.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA

**GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES**

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 Cartes coloriées, tous les départements, les Colonies et les plans en chromo des grandes villes de France.

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 centimes

ou en 25 séries à 25 centimes

NE REVIENDRA QU'A 15 FR. 25 AVEC

125 CARTES COLORIÉES

**15** CENTIMES la livraison avec carte coloriée

**75** CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1<sup>re</sup> livraison à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires. Demander gratis un spécimen à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL 1884.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	77 32	77 05	Est	752 50	757 50	Obligations.			Gaz parisien	516	516 50
3 % amortissable	78 30	78 57	Paris-Lyon-Méditerranée	1268 50	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	510	Est	356	356
3 %			Midi	1172 50	1177 50	— 1865, 4 %	515	515	Midi	366	363
4 1/2 %	105 90	106	Nord	1703 75	1712 50	— 1869, 3 %	402 50	403 50	Nord	368 25	368 25
4 1/2 % (nouveau)	168 20	168 25	Orléans	1286 25	1295	— 1871, 8 %	393	393	Orléans	365 25	366
Obligations du Trésor	307	309	Ouest	801 25	802 50	— 1875, 4 %	510	512	Ouest	364 50	365
Banque de France	4965	4960	Compagnie parisienne du Gaz	1454 25	1440	— 1876, 4 %	510 50	512	Paris-Lyon-Méditerranée	378	375
Société Générale	485	480	Canal de Suez	2070 50	2080	Bons de liquid. Ville de Paris	510 50	517 50	Paris-Bourbonnais	366 50	365
Comptoir d'escompte	940	943 50	C. gen. Transatlantique	488 75	487 50	Obligations communales 1879	444 50	445	Canal de Suez	566	569 50
Crédit Lyonnais	583	581 25				Obligat. foncières 1879 3 %	450	451			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1307 50	1315				Obligat. foncières 1883 3 %	348	349			
Crédit mobilier	332 50	333									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures	8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55	— matin (s'arrête à la Poissonnière)
8 — 56	— matin, omnibus-mixte.
1 — 35	— soir, omnibus-mixte.
2 — 32	— soir, omnibus-mixte.
7 — 15	— express, omnibus.
10 — 36	— omnibus, omnibus-mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures	26 minutes du matin, direct-mixte.
9 — 21	— matin, omnibus.
8 — 37	— soir, omnibus.
12 — 48	— soir, express, omnibus-mixte.
4 — 44	— soir, omnibus-mixte.
7 — 4	— omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24	— express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

**Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884)**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLET**

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur... (départ)	6 05	7 45	9 15	3 50	7 50
Chacé-Varrains...	6 15	7 54	9 08	4 08	8 08
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg...	6 23	8 02	9 15	4 24	8 08
Montreuil-Bellay... (arrivée)	6 39	8 16	9 28	4 42	8 24

**MONTREUIL-BELLET - SAUMUR**

	Mixte matin.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Mixte Direct.
Montreuil-Bellay... (départ)	6 50	9 45	1 53	5 04	8 20
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg...	7 06	10 10	2 08	5 20	8 46
Chacé-Varrains...	7 14	10 26	2 16	5 28	8 54
Saumur... (arrivée)	7 26	10 39	2 28	5 40	9 06

**SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS**

	Mixte matin.	Mixte soir.
Saumur... (départ)	6 05	3 50
Montreuil-Bellay... (départ)	6 53	4 56
Lernay...	7 02	5 07
Brion-sur-Thouet...	7 14	5 10
Thouars... (arrivée)	7 29	5 25

**THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR**

	Mixte matin.	Mixte soir.
Thouars... (départ)	5 40	7 45
Brion-sur-Thouet...	5 58	7 57
Lernay...	6 07	8 07
Montreuil-Bellay...	6 50	8 30
Saumur... (arrivée)	7 26	9 06

**MONTREUIL-BELLET - POITIERS venant d'Angers.**

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil... (départ)	7 15	1 55	8 35
Loudun...	8 20	2 51	9 33
Arçay...	8 34	3 4	9 49
Mirebeau...	9 27	3 54	10 48
Neuville...	9 57	4 24	11 17
Poitiers... (arrivée)	10 32	4 50	11 54

**POITIERS - MONTREUIL-BELLET allant à Angers.**

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers... (départ)	5 50	12 50	6 10
Neuville...	6 28	1 28	7 08
Mirebeau...	6 55	1 57	7 56
Arçay...	7 50	2 52	9 17
Loudun...	8 42	3 30	10 17
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 21	10 56